

UVSQ

université PARIS-SA

TAXE D'APPRENTISSAGE

L'OVSQ (l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) forme une nouvelle génération de conseillers et chargés de mission dans les domaines du climat, de l'environnement et développement durable au service des entreprises et des territoires.

Grace à votre soutien, l'observatoire forme les étudiants aux métiers de demain et prépare aux mutations de la société par un enseignement initial et continu de qualité.

La collecte de la taxe d'apprentissage permet à l'OVSQ de continuer à développer des programmes de haut niveau, acquérir des équipements pédagogiques; proposer des diplômes performants et centrés sur les besoins des acteurs économiques, tels que vous, pour une intégration efficace et rapide de ses étudiants dans vos entreprises.

Devenez un véritable partenaire de l'OVSQ en acceptant de soutenir nos projets.

Versez votre taxe d'apprentissage à L'UVSQ en précisant OVSQ / Mention et parcours que vous souhaitez soutenir

Ainsi votre soutien contribuera au développement des formations.

- » Achats de licences logiciels
- » Amélioration des programmes d'enseignement
- » Équipement multimédias de salles d'enseignement
- » Veille prospective en matière d'emploi : l'OVSQ s'engage à mettre en place une procédure efficace pour mettre en adéquation les besoins du marché et la formation dispensée.
- » Renforcement de l'encadrement pédagogique

L'OVSQ est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage. Si vous souhaitez soutenir nos formations, merci de contacter Luisa Purificação au 01.80.28.55.10.

Plus d'information sur la TA